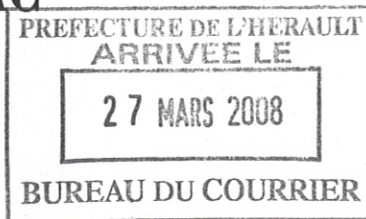




# JUVIGNAC

Nombre de conseillers  
En exercice : 29  
Présents : 27  
Votants : 29  
Date de la convocation : 14 mars 2008



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
—  
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT  
—  
X<sup>e</sup> CANTON DE MONTPELLIER

N° 27

L'an deux mille huit et le vingt du mois de mars, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

**PRÉSENTS** : Mme SANTONJA, M. COMBE, Mme LABORDE, M. CONTE, Mme ROMERO, M. OUSSET, Mme GAUZY CHABLE, M. ALLOUCHE, Mme PLAYS, M. BOUISSEREN, Mme ALQADI NASSAR, M. CAPRON, M. PAUL, Mme CARRETIER, M. CARILLO, Mlle VAN ELST, MM SAUVAN, LE NGUYEN, M. ANTOINE, M. GRÉPINET, Mme CONFAIS, M. FÉVRIER, Mme TARAYRE, M. BOUSQUEL, Mme BOULANGÉ, MM PLANCHERON, SAVY.

**PROCURATIONS** : Mme RAMON BOTONNET en faveur de M. ALLOUCHE  
Mme FONS VINCENT en faveur de Mme LABORDE

## C.C.A.S. - ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Rapporteur : Madame le Maire

L'article R 123-8 du Code de l'action sociale et des familles précise :

« Les membres élus en son sein par le conseil municipal le sont au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel.

Le scrutin est secret.

Chaque conseiller municipal ou groupe de conseillers municipaux peut présenter une liste de candidats même incomplète. Dans cette hypothèse, si le nombre de candidats figurant sur une liste est inférieur au nombre de sièges qui reviennent à celle-ci, le ou les sièges non pourvus le sont par les autres listes.

Les sièges sont attribués aux candidats d'après l'ordre de présentation sur chaque liste.

Si plusieurs listes ont le même reste pour l'attribution du ou des sièges restant à pourvoir, ceux-ci reviennent à la ou aux listes qui ont obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats »

Il est proposé au conseil municipal de procéder à l'élection de ses représentants.


Les listes de candidats suivantes ont été présentées :

- Liste « Le futur de Juvignac dans l'harmonie durable avec Danièle Santonja »
  - Mmes Mme Gauzy-Chable, Carretier, Vincent, Confais
  - MM Ousset, Bouisseren, Grépinet
- Liste « Réunir Juvignac »
  - Mmes Boulangé
  - M. Bousquel

Mmes Gauzy-Chable, Carretier, Vincent, Confais, MM Ousset, Bouisseren, Grépinet, Mme Boulangé, et M. Bousquel suppléant ont été élus représentants du conseil municipal au C.C.A.S. de Juvignac

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Pour le Maire  
L'adjoint délégué

 **ROUSSET**

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en préfecture  
le 27 03 2008  
et publication  
le 27 03 2008